



Carte n°1, partie nord : le corpus d'étude. Les édifices "sélectionnés" ont fait l'objet d'un dossier d'étude, consultable dans la base Mérimée. Les édifices "repérés" ont servi à l'élaboration d'une typologie de l'habitat.

IVR11\_20077700210NUDA

Auteur de l'illustration : Diane Bétored

Date de prise de vue : 2007

(c) Région Ile-de-France - Inventaire général du patrimoine culturel  
communication libre, reproduction soumise à autorisation